

COTELUB INFO#27

PLAN CLIMAT, GESTION DES DECHETS, MOBILITE, JEUNESSE, CINEMA ITINERANT



Climat Air Energie... Quel futur pour notre territoire ?

Plan Climat : tous concernés ! Le pacte d'un avenir meilleur

Les fortes chaleurs de la fin du mois de juin annoncent des phénomènes exceptionnels de canicule ou de forte sécheresse de plus en plus fréquents. Cette urgence climatique invite donc les collectivités à s'adapter à ces changements notamment grâce à l'élaboration d'un Plan Climat local appelé le PCAET (Plan climat air énergie territorial).

Béatrice Grelet, vice-présidente de Cotelub à la Transition énergétique insiste sur la responsabilité qu'ont aujourd'hui les élus sur les questions environnementales vis-à-vis des générations futures. Cependant, le comportement individuel est fondamental pour faire face à ces enjeux territoriaux. Si Cotelub mettra en place des actions concrètes, il est important, que chacun participe au Plan Climat en répondant au questionnaire. Vous pouvez, dès aujourd'hui apporter vos idées, faire part de votre expérience ou tout simplement de vos remarques à l'aide du formulaire mis en ligne sur <https://planclimat.typeform.com/to/LMAp7p> ou sur le site de Cotelub.

Qu'est-ce que le Plan Climat ?

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie, à la suite de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Il vise la réduction des des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique, la qualité de l'air ou encore le développement des énergies renouvelables. Ce Plan Climat se fait en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt car nous avons choisi de mutualiser notre chargé de mission dans le cadre de la maîtrise de notre budget mais également parce qu'il était intéressant de réaliser une analyse

conjointe entre nos deux territoires voisins, composés de différences mais aussi de beaucoup de points communs.

En quoi le territoire de Cotelub est concerné ?

Notre communauté de communes, située en plein cœur d'un Parc naturel régional, est constituée de 16 villages, de 25000 habitants et d'une importante activité agricole qui s'articule autour de trois productions majeures : vin/fruits/légumes. Tous ont fait le choix de vivre au plus près de la nature pour une meilleure qualité de vie. Or, des modifications climatiques sont déjà identifiées et il est de notre devoir de mettre en place, sur le long terme, des mesures communes et stratégiques qui permettront de préserver ce cadre de vie.

Pourquoi la concertation et l'implication des habitants est-elle importante ?

L'implication de la population est un gage de réussite et nous permettra de définir, en concertation avec les habitants, les axes sur lesquels nous allons choisir d'intervenir. Le questionnaire est en ligne, il suffit de se connecter et de prendre quelques minutes pour répondre. Il permet par exemple aux habitants d'identifier leur perception de la transition écologique ou encore de montrer comment chacun peut se positionner en tant qu'acteur sur ce défi majeur. Alors, soyez nombreux à contribuer à cette démarche vertueuse.

Quelles sont les actions de développement durable déjà menées par Cotelub ?

Nous sommes depuis longtemps préoccupés par ces questions environnementales. C'est pourquoi nous avons déjà lancé plusieurs actions sur l'ensemble du territoire de Cotelub à l'image de l'extension des consignes de tri qui permettent de réutiliser un maximum de matières recyclables et de réduire au maximum la part des déchets destinés à l'enfouissement. Le projet French Mobilité proposera dès septembre un auto-stop sécurisé mais aussi la création d'aires de covoiturages dans nos villages et la mise en place du Troc Trajet. Par ailleurs, nous développons notre flotte de véhicules électriques pour les agents de la communauté de communes. Enfin, des actions ont été menées par un groupe d'habitants sur le territoire comme les centrales villageoises et la mise en place de photovoltaïque sur des bâtiments publics ou le challenge des familles à énergie positive pour consommer moins et mieux.

Quel est le plan d'actions et à quelle échéance ?

Le Plan Climat est en cours d'élaboration. Nous finalisons actuellement la phase de diagnostic pour établir ensuite la stratégie. La population est pleinement associée à la démarche d'élaboration du plan climat et l'ensemble des habitants est invité à remplir le questionnaire et à assister à la réunion publique du 27 septembre 2019 à 18 heures, à Ansouis place saint Elzear.



Faites le tri ! 20 nouveaux points d'apport volontaire

Cotelub travaille à l'optimisation de son service de collecte dans un souci environnemental mais aussi de maîtrise de la dépense publique. Alors que depuis le mois d'avril tous les emballages plastiques, y compris pots de yaourts et barquettes en polystyrène, vont dans la colonne jaune, Cotelub a déployé 20 nouveaux points d'apport volontaire sur son territoire.

Article complet à lire sur : cotelub.fr/environnement



Lève le pouce ! Cotelub relance l'auto-stop

C'est dans une démarche avant tout solidaire et écologique que Cotelub vient d'adhérer au dispositif Rezo Pouce (société qui accompagne les territoires à mettre en place un dispositif d'auto-stop structuré), qui sera mis en service dès le mois de septembre sur le territoire. Une solution complémentaire aux offres de mobilité déjà existantes dans des zones pas ou peu desservies par les transports en commun en particulier ceux qui ont des difficultés à se déplacer (jeunes, sans permis, sans voiture...). Pour adhérer, il vous suffit de vous inscrire dès maintenant en mairie, sur rezipouce.fr ou encore via l'application mobile, en acceptant une charte de bonne conduite et en fournissant une pièce d'identité. L'aménagement des 57 points d'arrêts parfaitement identifiables et sécurisés sur l'ensemble du territoire de Cotelub permet aux utilisateurs de se positionner dans l'attente d'un véhicule.

Article complet à lire sur : cotelub.fr/environnement/mobilité



Cinéma itinérant Cet été, c'est la tournée du Cigalon

Pas de trêve estivale pour le cinéma itinérant Le Cigalon qui, soutenu par Cotelub, continue tout l'été à promouvoir le cinéma comme moyen de culture populaire, à la portée de tous et tout près de chez soi. L'occasion non seulement de se faire une toile mais aussi de créer du lien social et d'échanger à l'issue de la séance. La Tournée du Cigalon qui a dépassé les 1000 spectateurs depuis son lancement fin mars propose des projections classiques, des apéro-ciné tous les mercredis à Cucuron à partir de 19h et des surtout projections en plein air seront proposées par Jean-Pierre Cendron, le président et son équipe. "Les premières séances montrent que ce choix a été plébiscité par les habitants des villages et par les touristes", souligne Jean-Pierre Cendron. A titre d'exemple, les spectateurs étaient 115 à Grambois, sur la place de la mairie pour la projection de "Roxane", une comédie familiale en milieu rural". Du cinéma en plein air, il y en aura notamment durant quatre soirées au Château de La Tour d'Aigues et à Cucuron.

Article complet à lire sur : cotelub.fr/bien vivre



Spécial Jeunes

Se déplacer en toute liberté pour moins de 10 euros.
Pour seulement 9,20 euros par mois (soit 110€ par an), les jeunes de moins de 26 ans scolarisés, étudiants ou apprentis peuvent se déplacer toute l'année sur l'intégralité du réseau régional « Zou » Provence Alpes-Côte d'Azur à savoir les transports scolaires, interurbains, LER et TER quel que soit le moment de l'année grâce à l'abonnement "Zou Etudes" mis en place par la Région.

500 euros pour se cultiver à l'envi.

Si tu as 18 ans cette année, que tu es Vauclusien et que tu aimes le cinéma, le théâtre, la



musique, les activités artistiques ou la lecture... tu peux bénéficier de 500 euros d'argent de poche offerts par le Gouvernement à dépenser sur le "pass Culture". Ce dispositif en cours d'expérimentation dans plusieurs départements a pour de susciter la curiosité en facilitant l'accès aux activités culturelles. Pour bénéficier des 500 euros, il suffit de se connecter sur le site pass.culture.fr. Ensuite grâce à une application numérique géolocalisée, il sera possible d'accéder aux offres culturelles à proximité de l'utilisateur dans un délai d'un an à compter de l'activation du compte.

Article complet à lire sur : cotelub.fr/bien vivre

LE CHIFFRE

20 C'est le nombre de nouveaux Points d'apport volontaire : pour un service de proximité et une progression des tonnages collectés.

L'INFO EN +

La fête de l'Environnement, organisée par l'APPEI, aura lieu dimanche 1er septembre au cœur du village de Beaumont-de-Pertuis. L'occasion de retrouver tous les services et les projets portant sur l'environnement de Cotelub, un territoire en pleine transition écologique. En attendant ce rendez-vous avec la nature, retrouvez les festivités de l'été sur tout le territoire sur le site de l'Office de tourisme www.luberoncotesud.com